

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
 DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
 LEZE ARIEGE
 HAUTE-GARONNE**

Nombre de membres

dont le Conseil doit être composé	En exercice	Qui assistent à la séance	Qui ont pris part à la délibération
48	48	43	45

N° 28/2018

OBJET : Récompense pour le concours annuel de récupération de TLC/piles dans les écoles du territoire

L'an deux mille dix-huit et le 06 février à 20h30,

Le Conseil de la Communauté de Communes Lèze Ariège, dûment convoqué en date du 30 janvier 2018, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil communautaire du siège de la Communauté de Communes, sous la présidence de Monsieur Serge BAURENS.

ETAIENT PRESENTS :

Mesdames Cathy HOAREAU, Danielle TENZA, Monique DUPRAT, ZAMPESE Joséphine, Annick MELINA, Nadine BARRE, Pierrette HENDRICK, Monique COURBIERES, Marie-Christine ARAZILS, Céline GABRIEL, Nathalie LAVAIL MAZZOLO, Catherine MONIER, Sabine PARACHE

Messieurs René PACHER, Serge MARQUIE, René AZEMA, Joël MASSACRIER, Pascal TATIBOUET, Patrick CASTRO, Gilles COMBES, Philippe FOURMENTIN, Pascal BAYONI, Dominique BLANCHOT, Jean CHENIN, REMY Jean Louis, Patrick LACAMPAGNE, Régis GRANGE, Michel ZDAN, Franck MUNIGLIA, Guy VESELY, Jean-Claude ROUANE, Floréal MUNOZ Serge DEJEAN, Joël CAZAJUS, Serge DEMANGE, Bernard TISSEIRE Denis BEZIAT, René MARCHAND, Pierre Yves CAILLAT, Wilfrid PASQUET, Serge BAURENS, Claude DIDIER, Jean Claude BLANC, Denis BEZIAT.

ABSENTS AVEC PROCURATIONS : M^{me} Hélène JOACHIM donne procuration à M. DEJEAN Serge, M. Michel COURTIADÉ à Mme Sabine PARACHE

ABSENTS EXCUSES : Monsieur Sébastien VINCINI, Mme Nadia ESTANG

ABSENTS NON EXCUSES : Monsieur Jean DELCASSE,

lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Madame Cathy HOAREAU a été nommé secrétaire de séance.

En 2017 et pour la 3^{ème} année, un concours de récupération et de détournement de déchets TLC (textiles, Linges et Chaussures) et piles a été organisé entre les écoles du territoire. Ainsi entre novembre et décembre, 7 écoles ont participé contre 9 l'année précédente.

Cela a représenté 26 classes et 632 élèves. On peut constater que le poids moyen récupéré par élève a augmenté :

- TLC : 3.57 kilos contre 3.48 kilos l'année précédente,
- PILES : 1 kilo contre 0.91 kilo l'année précédente.

Afin de remercier l'ensemble des écoles participantes et des élèves ; des récompenses sont proposées en fonction du classement (Kg/élève) :

COMMUNES	RECOMPENSES
1. ESPERCE et PUYDANIEL	- Spectacle jeune public sur le thème de la réduction et du tri des déchets commun aux deux écoles. Tarif : attente de proposition - Jeu de carte « ça suffit le gaspis » offert par l'ADEME par classe soit 3 jeux, - Diplôme + crayon par élève offert par Corepile.
2. LAGRACE DIEU et MIREMEONT :	- jeu « défis Nature, le grand jeu » offert par Corepile - jeu de carte « ça suffit le gaspis » offert par l'ADEME, - Diplôme + crayon par élève offert par Corepile.
3. LAGARDELLE SUR LEZE	- jeu de carte « ça suffit le gaspis » par classe offert par l'ADEME soit 8 jeux, - Diplôme + crayon par élève offert par Corepile.

Envoyé en préfecture le 13/02/2018

Reçu en préfecture le 13/02/2018

Affiché le



ID : 031-200068807-20180206-28_2018-DE

4. VERNET et MAURESSAC

- **Diplôme + crayon** par élève offert par Corepile.

Seuls le spectacle et le déplacement des élèves de l'école de Puydaniel à celle d'Esperce représentent un coût :

- 540,60 € TTC pour le spectacle,
- 85 € TTC pour le transport,

Soit un total de 625,60 €.

Considérant cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire :

APPROUVE la récompense au concours TLC et piles sous la forme d'un spectacle,

CHARGE Monsieur le Président d'inscrire la somme de 625,60 € au budget 2018,

AUTORISE Monsieur le Président à signer tout document s'y rapportant.

Fait et délibéré à la salle du Conseil Communautaire du siège de la Communauté de Communes, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.

Le Président,
Serge BAURENS